

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 60 (1968)
Heft: 6

Artikel: Ralentissement de la croissance économique
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-385499>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ralentissement de la croissance économique

Le Conseil de l'OCDE s'est réuni à Paris au niveau des ministres le 30 novembre et le 1^{er} décembre 1967. Il a examiné la situation économique des pays membres, leurs relations économiques avec le reste du monde ainsi que les activités de l'organisation.

Les ministres ont accueilli favorablement la déclaration du délégué du Royaume-Uni sur les mesures courageuses que le Royaume-Uni a annoncées, à la suite de la dévaluation de la livre, en vue de renforcer sa balance des paiements et de poser de solides bases pour l'expansion de son économie.

Le ralentissement de la croissance économique qui s'était dessiné en 1966 dans une grande partie de la zone de l'OCDE semble maintenant avoir pris fin, et, l'an prochain, le taux de croissance moyen du produit national brut des pays membres pourrait atteindre de nouveau environ 4,5 %.

Les facteurs d'expansion sont toutefois de force variable. Ils sont forts aux Etats-Unis, pays où en fait il conviendrait de les modérer en agissant sur le plan budgétaire; ils le sont aussi au Japon et en Italie. Ils sont plus faibles dans la plupart des pays européens où la main-d'œuvre et les autres ressources économiques risquent de demeurer moins pleinement utilisées qu'elles ne l'étaient ces dernières années. Il importera donc d'apporter de la souplesse dans la conduite de la politique économique, certains pays se tenant prêts à exercer une action plus expansionniste, dans la mesure et au moment où le besoin s'en fera sentir. Une politique de main-d'œuvre plus active ainsi que des mesures d'adaptation des structures seront utiles dans de nombreux pays.

Dans la plupart des pays membres en voie de développement, la croissance économique se poursuit à un rythme plus rapide que dans l'ensemble du reste de la zone de l'OCDE. Les objectifs de développement de ces pays sont cependant loin d'être atteints. Leurs problèmes de développement économiques et, en particulier, leurs problèmes d'exportation seront en conséquence suivis de près par l'organisation.

Les ministres ont eu des échanges de vues sur les problèmes soulevés par les balances de paiements. Ils ont noté entre autres la persistance du déficit extérieur global des Etats-Unis et de l'excédent de l'ensemble des pays des Communautés européennes. Des politiques économiques appropriées devront être appliquées, y compris des mesures destinées à influencer de façon constructive sur les mouvements de capitaux ainsi que sur les opérations courantes. Les ministres ont souligné la nécessité pour les pays excédentaires comme pour les pays déficitaires de continuer et d'intensifier leurs efforts pour réduire ce déséquilibre persistant.

Des opinions divergentes ont été exprimées sur la part plus ou moins grande de responsabilité des différents pays dans la recherche de l'équilibre. Les ministres sont cependant convenus que des efforts menés en commun seront requis pour contribuer à un meilleur équilibre international des balances de paiements.

Les ministres ont demandé à l'organisation de poursuivre ses efforts visant à favoriser l'ajustement des déséquilibres des paiements extérieurs entre les pays membres et d'étudier, de ce point de vue, les problèmes des taux d'intérêt.

Un échange de vues a eu lieu sur les autres activités et, en particulier, sur la nécessité pour les pays membres de continuer à coopérer, sur le plan international, en vue de résoudre les problèmes posés par la pollution de l'air et de l'eau.

Les ministres ont pris note avec satisfaction de l'aboutissement positif de la négociation tarifaire multilatérale (Kennedy Round), notamment en ce qui concerne les produits industriels. Ils ont souligné combien il importait de donner leur plein effet aux décisions prises à cette occasion. Tout échec en ce domaine compromettrait dans l'avenir la libération des échanges commerciaux qui est l'une des conditions de la croissance économique des pays développés et des pays en voie de développement.

Les ministres ont accueilli favorablement les progrès réalisés par le groupe spécial qui avait été créé pour examiner les relations commerciales avec les pays en voie de développement, conformément aux directives données par eux lors de leur réunion de novembre 1965, et qui visaient à formuler une politique constructive et concertée en vue d'encourager l'accroissement des recettes d'exportation de ces pays. Le groupe a présenté un certain nombre de considérations de caractère général relatives à un traitement tarifaire spécial temporaire accordé par les pays développés à tous les pays en voie de développement.

Ils sont convenus que les grandes lignes des travaux du groupe devraient être utilisées comme une base commune pour les délégations des gouvernements à la deuxième conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et au cours des discussions qui porteront dans l'avenir sur ce sujet.

Ils ont souligné que les arrangements envisagés ne devraient pas comporter l'octroi d'avantages réciproques de la part des pays en voie de développement en faveur des exportations des pays développés.

Certaines questions importantes relatives aux arrangements à prendre en ce qui concerne le traitement tarifaire spécial restent en suspens.

Plusieurs ont déclaré qu'un élément essentiel d'arrangements de cette nature serait l'élimination, aussi rapidement que possible, des préférences que certains pays en voie de développement accordent actuellement à certains pays développés. D'autres ont déclaré qu'ils

ne pouvaient partager ce point de vue et souligné que l'objectif fondamental des arrangements envisagés était d'accorder des avantages nouveaux aux exportations des pays en voie de développement.

Les ministres ont reconnu l'importance très grande que les exportations de produits de base présentent pour les pays en voie de développement, qui en tirent et continueront d'en tirer pendant encore un certain temps l'essentiel de leurs recettes. Ils ont pris note avec intérêt des travaux que divers organismes effectuent dans ce domaine et notamment de l'étude que doivent entreprendre à ce sujet le Fonds monétaire international et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement.

Les ministres ont noté que sur le plan mondial certaines productions agricoles connaîtront vraisemblablement une expansion dans les années à venir. Ils sont convenus que la relation entre l'offre et la demande commerciale, compte tenu des besoins alimentaires des pays en voie de développement, requiert une attention minutieuse et ils ont demandé à l'organisation d'examiner le meilleur moyen d'aborder ces problèmes, y compris la création d'un groupe spécial.

Ils ont examiné le rapport du secrétaire général sur le problème alimentaire des pays en voie de développement dans lequel il étudie l'écart qui existe entre les besoins alimentaires de ces pays et les ressources que leur assurent leur production intérieure, leurs importations commerciales et l'aide alimentaire. Ils ont demandé à l'organisation de poursuivre ses travaux sur les questions qui sont contenues dans le rapport du secrétaire général.

Le volume de l'aide publique au développement a légèrement augmenté en 1966, mais les exportations de capitaux privés vers les pays en voie de développement ont fléchi. Pour 1967, le montant total des ressources fournies à ces pays semble être en augmentation. Certains pays élargissent actuellement leur programme d'aide; certains se sont fixé des objectifs à moyen terme pour son accroissement futur. Malgré ces efforts, les perspectives pour les années à venir semblent moins favorables.

De plus, dans beaucoup de pays en voie de développement, la lenteur des progrès économiques et les perspectives d'une augmentation rapide de la population créent une situation préoccupante.

Les ministres ont demandé au Comité d'aide au développement de poursuivre ses études et ses efforts en vue d'augmenter le volume de l'aide et d'améliorer la qualité et l'efficacité des concours fournis.